



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE :

Le 20 avril 2026

[REDACTED]

Objet : Votre demande d'accès du 31 mars 2026- N/Réf. : 2025-2026-156

Monsieur,

La présente vise à répondre à votre demande d'accès qui se lit comme suit :

-pour chaque établissement du réseau (CISSS, CIUSSS, CH, instituts, établissements nordiques), copie des contrats actuellement en vigueur pour des services de sécurité, incluant leurs annexes.

Ces documents relèvent davantage de la compétence du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG). En vertu de l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2,1 (ci-après la Loi), nous vous invitons à formuler votre demande auprès du responsable de l'accès à l'information aux coordonnées suivantes :

CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES
Mathieu Chabot
1141, route de l'Église, 2e étage
Québec (Québec) G1V 3W5
1 866 476-4224, poste 4015
acces@cag.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2,1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

[REDACTED]

Catherine Bouchard
Responsable substitut de l'accès aux documents
administratifs

p.j. Note explicative

CB/ld